

Le champ du harcèlement s'étend en fonction de :

contexte (école, rue, travail, etc.)

caractéristiques (verbales, psychologiques, sexuelles, etc.)

public touché (entre élèves, entre adultes, etc.)

Lors de la Session cantonale, deux formes spécifiques du harcèlement seront discutées :

INTIMIDATION ENTRE ÉLÈVES

Se caractérise par le fait qu'elle est **répétée**, s'inscrit dans la **durée** et est le produit d'un **effet de groupe**, créant ainsi une **situation asymétrique** qui fait que l'élève-cible se retrouve dans l'**incapacité de se défendre**.

ENCOURAGER, C'EST PARTICIPER !

HARCÈLEMENT SEXUEL

Tout comportement non désiré à **connotation sexuelle ou sexiste**, imposé à une personne et qui **porte atteinte à sa dignité**. Le harcèlement sexuel commence lorsque **les limites personnelles et individuelles** de la personne ciblée ne sont pas respectées.

UNE SEULE FOIS SUFFIT !

Ce qui est déterminant, c'est le ressenti de la personne ciblée et non l'intention de l'auteur-e. L'humour, la plaisanterie ou la drague ne sont pas des excuses.

13%

Des jeunes de 15 ans indiquent avoir été la cible d'intimidation par leurs pair-es **au moins une fois par semaine** au cours des 12 derniers mois.

*UNISANTE, 2024



86%

Des jeunes filles de 18 ans ont été victimes **d'au moins un acte** de harcèlement sexuel au cours des 12 derniers mois.

*UNISANTE, 2024

CONSÉQUENCES :

Isolement social

Baisse d'estime de soi

Sentiment d'insécurité

Anxiété

Stratégie d'évitement

Décrochage scolaire

Ressources :

Unité PSPS



ciao.ch



ontecoute.ch



147



Et selon toi :

Les ressources disponibles sont-elles adaptées et accessibles ?
Les jeunes se sentent-elles et ils suffisamment soutenu-es et écouté-es ?
La prévention dans ce domaine est-elle satisfaisante ?